

Programme d'interprétation

Service canadien de la faune



PLAN NATIONAL (stratégie)

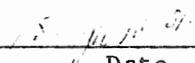
J.P. Foley & W.D. Barkley
Coordinateurs du plan
Mars, 1981



Approuvé par:



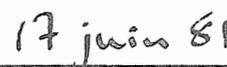
Directeur général
Service canadien de la faune



Date



Directeur
Recherche faunique et Interprétation
de la nature



Date

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	1
Politique en matière de planification.....	3
Historique.....	4
Situation actuelle.....	7
Processus de planification de l'interprétation au SCF.....	8
Mandat et politiques du SCF en matière d'interprétation.....	10
Objectifs et politiques de l'interprétation..	11
Détermination des messages.....	13
Détermination des clients.....	15
Description des groupes récepteurs.....	17
Concentration des efforts.....	18
Élaboration des thèmes et des médias.....	20
Rétroaction et évaluation.....	24
Calendrier de planification et de mise en oeuvre.....	28
Analyse des coûts.....	28A
Références.....	29

SOMMAIRE

Le Service canadien de la faune a un programme d'interprétation depuis 1967. L'essence de l'interprétation consiste à révéler les significations et les relations d'une ressource, au moyen d'un contact direct (Interprétation Canada, 1978).

On retrouve dans la Loi sur la faune du Canada (Gouvernement du Canada, 1973) et dans la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs de 1917 (Gouvernement du Canada, 1978) le mandat du programme, dont l'objectif est "de promouvoir et créer des occasions pour favoriser la sensibilisation, la jouissance, la compréhension et l'appréciation du patrimoine faunique canadien et de son environnement."

Le thème du programme est les interactions de l'homme, de la faune et de l'environnement dans sept "régions fauniques" (Foley, 1980) du Canada (Atlantique, Grands lacs et Saint-Laurent, boréale, des prairies, des montagnes, du Pacifique et de l'Arctique).

Le principal auditoire est constitué de citoyens adultes qui ont peu d'occasions d'entrer en contact avec leur patrimoine faunique, et qui n'ont qu'une vague idée des interactions reliant l'homme, la faune et l'environnement. Le SCF utilise différents médias d'interprétation: naturalistes, sentiers signalisés, salles d'exposition, etc. Dans le choix des médias, on doit s'assurer qu'ils ne "volent pas la vedette" à l'acteur principal, la faune.

La rétroaction et l'évaluation forment une partie intégrante de l'élaboration d'un programme d'interprétation efficace. La rétroaction complète le processus de communication, et permet une saine gestion des ressources financières.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

1. Le présent plan est l'outil de base pour la coordination de l'élaboration continue d'un programme d'interprétation au SCF.
2. Les plans d'interprétation de chacune des sept régions fauniques seront élaborés ou révisés en fonction du plan national.
3. Chacune des cinq régions administratives élaborera des stratégies de mise en oeuvre et de gestion pour l'affectation des ressources.
4. L'administration centrale se chargera d'établir une politique nationale, d'en coordonner la mise en oeuvre, et d'évaluer les programmes pour assurer leur conformité à la politique et aux normes nationales.
5. Les bureaux régionaux seront responsables de l'élaboration et de l'application des plans régionaux et locaux, et ils évalueront le programme de chaque emplacement pour en assurer la gestion efficace.
6. Les emplacements se chargeront de mettre au point les médias locaux et d'assurer le fonctionnement des programmes.
7. Les emplacements participeront activement à l'élaboration de la politique ainsi qu'aux activités de planification et d'évaluation, dans les régions et à l'administration centrale.
8. Étant donné le programme actuel de restriction, et afin de faire la meilleure utilisation possible de l'argent des contribuables, les planificateurs en matière d'interprétation doivent:
 - a) envisager l'utilisation de terres appartenant au gouvernement fédéral, et de celles où des services de soutien déjà en place pourraient être partagés;
 - b) envisager l'établissement, lorsque c'est possible, d'activités auto-guidées de qualité;
 - c) encourager les autres spécialistes à participer aux programmes;
 - d) éviter dans la mesure du possible les installations à coûts fixes élevés.

HISTORIQUE

La Convention concernant les oiseaux migrateurs signée par le Canada et les États-Unis en 1916 est à l'origine du Service canadien de la faune. Depuis, les activités du Service en vertu de la Loi sur la faune du Canada sont passées, de la simple application de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, à la participation au traitement d'un certain nombre de problèmes environnementaux. Ces préoccupations vont de l'administration de la Convention sur le commerce international des espèces fauniques menacées d'extinction jusqu'à la prestation de conseils aux comités de la Chambre des communes au sujet des répercussions sur la ressource faunique des activités d'exploitation dans l'Arctique. Étant donné cette extension du champ de responsabilités, le personnel du Service connaît bien la plupart des habitats du Canada et les différents problèmes de conservation de la faune.

Au SCF, il est admis que les Canadiens ont le droit d'apprendre à apprécier leur patrimoine faunique autant que les autres composantes de leur patrimoine. Le Service doit répondre à la demande publique d'utilisation des réserves nationales de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs, à des fins récréatives et éducatives. On reconnaît aussi que la dégradation de l'environnement et de la faune qui s'y trouve ne peut être ralentie et stoppée qu'avec la compréhension du grand public.

L'interprétation, c'est "tout processus de communication visant à révéler au public les significations et les relations de notre patrimoine culturel et naturel par l'expérience directe d'un objet, d'un artéfact, d'un paysage ou d'un lieu" (Interprétation Canada, 1978). En 1967, le Service canadien de la faune a amorcé un programme d'interprétation propre à aider le grand public à comprendre les ressources animales canadiennes, à les apprécier et à en jouir (Munro, 1968). Cette méthode, utilisée avec succès dans les parcs, consistait à mettre le public directement en contact avec la ressource. Par exemple, les visiteurs au marais Wye pouvaient, à partir d'une passerelle de bois, observer de visu les animaux et ainsi prendre conscience de l'histoire naturelle des différentes espèces.

Toutefois, les parcs se composent de terres comportant une caractéristique naturelle spectaculaire ou une haute valeur récréative, tandis que le SCF met l'accent sur les parcelles de terre typiques et la faune représentative. Le terme "typique" ne signifie pas vierge ni original, mais plutôt dans l'état actuel du terrain, tel qu'utilisé par l'homme. Un coin de prairie qui a été cultivé ou qui a servi de pâturage, ou bien une forêt qui a été exploitée, pourrait servir au programme d'interprétation du Service. Cela, parce que les gens pourraient mieux se voir dans ce type de paysage "non spécial".

Selon le plan initial du Service canadien de la faune, des aménagements devaient être réalisés dans chacune des régions "naturelles" (Barkley, 1977) du Canada (maintenant appelées régions fauniques) à proximité ou le long de la route transcanadienne ou d'une route principale qui la rejoint, sur une portion de terre typique (non vierge) et près d'un centre urbain regroupant au moins 10,000 habitants. La transcanadienne a été choisie à cause de son importance nationale comme axe touristique. La présence d'une population locale à proximité vise à assurer la possibilité d'un programme d'un bout de l'année à l'autre et la disponibilité des services de soutien nécessaires à tous les aspects du programme. [Edwards (1971), Barkley (1973)]

Pour la délimitation des régions "naturelles" ou "fauniques", on s'est basé sur les "Régions forestières du Canada" (Rowe, 1959), qui ont été modifiées:

- 1) pour qu'elles reflètent l'habitat de la faune
- 2) pour en réduire le nombre, de façon à ce qu'elles servent de modèle de planification
- 3) pour en faciliter la compréhension au public.

Le premier programme fut mis en branle en 1968 au marais Wye, situé à 150 kilomètres au nord de Toronto. Un bâtiment et d'autres installations d'interprétation ont été construits, comme

prévu, et en juillet 1969, le premier centre d'interprétation du Service canadien de la faune a été ouvert au public. D'autres besoins sont apparus au cours de l'application du plan des régions fauniques. Des populations fauniques spéciales, habitant entre autres les réserves nationales de faune nouvellement acquises, sont apparues comme étant des ressources à interpréter. Le premier programme dans une réserve nationale de faune a été mis en oeuvre en 1972 à Cap Tourmente, 50 km à l'est de Québec.

SITUATION ACTUELLE

Depuis, le programme a intégré l'élément des régions fauniques et celui des populations spéciales au sein d'un seul plan, qui prévoit l'interprétation de la faune canadienne dans chacune des sept régions fauniques: régions du Pacifique, des montagnes, des prairies, boréale, de l'Arctique, des Grands lacs et du Saint-Laurent, et de l'Atlantique. Les propriétés foncières du SCF dans ces régions, ainsi que d'autres sites opportuns, constituent les fenêtres au travers desquelles la faune sera interprétée. On trouve au Tableau 1 la liste des programmes existants ou prévus. Il y a, ou il y aura bientôt, des programmes en marche dans 20 des 125 refuges d'oiseaux migrateurs, réserves nationales de faune et centres d'interprétation faunique.

Le programme d'interprétation continue à être planifié en fonction du modèle de communication "émetteur-message-récepteur" [voir Peart et Woods (1975)].

TABLEAU 1

PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION DU S.C.F.

Région faunique	Programmes d'interprétation
Atlantique	C.I.F. de Percé *R.N.F. de la pointe Amherst Laboratoire Huntsman de sciences marines
Grands lacs/ Saint-Laurent	C.I.F. du marais Wye R.N.F. de Cap Tourmente R.N.F. de Contrecoeur Les Plaines d'Abraham R.N.F. de la Baie de l'Isle Verte *R.N.F. de Long Point *Refuge de Mississippi *R.N.F. de Saint-Clair *Les îles de la Madeleine
Prairies	C.I.F. des Prairies R.N.F. du Lac de la Dernière-Montagne *R.N.F. de Blue Quills
Montagnes	C.I.F. de la vallée de Creston *R.N.F. de Vaseux Bighorn
Pacifique	*R.N.F. d'Alaksen *R.N.F. de Qualicum
Arctique	Aucun

* Programme en préparation

Les principaux centres d'interprétation sont actuellement réaménagés en fonction de la formule "orientation-expérience-renforcement", selon laquelle le visiteur est tout d'abord brièvement informé de la ressource à découvrir et de ce à quoi il peut s'attendre, pour ensuite être dirigé vers l'extérieur. Une fois sorti, le visiteur se trouve en contact avec la ressource elle-même (la faune) ce qui constitue l'essence de l'interprétation. Finalement, le visiteur peut ajouter à cette expérience dans la salle d'exposition. Ce cheminement permet aux visiteurs un contact maximum avec la ressource durant leur passage.

PROCESSUS DE PLANIFICATION DE L'INTERPRÉTATION AU SCF

Le plan présente une perspective nationale; toutefois, il est entendu que des plans locaux et d'autres, pour les régions fauniques, seront aussi élaborés. Ces deux derniers types de plans doivent se conformer, par leur contenu, leurs principes et la politique qui les sous-tend, au plan national pour que le Service canadien de la faune ait un programme d'interprétation national coordonné. Le plan de chaque région faunique sera présenté de la même façon: contexte, modèle émetteur-message-récepteur, recommandations, etc. Quant aux régions administratives, elles devront aussi présenter un document dans lequel les priorités, les plans, les calendriers de mise en oeuvre, etc. seront précisés pour les parties et les emplacements des régions fauniques dont elles sont responsables.

Certaines des régions fauniques chevauchent des régions administratives. Les plans des régions fauniques seront rédigés par les régions administratives selon le plan suivant (qui tient compte à la fois de la superficie totale et des occasions d'interprétation):

La région administrative du Pacifique et du Yukon élaborera seule les plans des régions fauniques du Pacifique et des montagnes.

La région administrative de l'Ouest et du Nord préparera seule le plan de la région faunique des Prairies et sera le principal auteur du plan de l'Arctique, avec l'aide de la région du Québec toutefois.

La région administrative de l'Ontario rédigera le plan de la région faunique boréale avec l'aide des régions administratives du Québec et de l'Ouest et du Nord. Les régions administratives de l'Ontario et du Québec seront les co-auteurs du plan de la région faunique des Grands lacs et du Saint-Laurent.

La région administrative du Québec préparera avec l'Ontario le plan pour les Grands lacs et le Saint-Laurent, et sera co-auteur du plan de la région faunique de l'Atlantique. De plus, la région du Québec contribuera grandement à la rédaction des plans concernant la région faunique boréale et la région de l'Arctique.

La région administrative de l'Atlantique rédigera en collaboration avec la région administrative du Québec le plan de la région faunique de l'Atlantique.

Le plan national sert aussi à assurer la continuité; ainsi, les changements dans le personnel n'entraîneront pas la perte d'idées, de concepts, de principes et de plans importants. Il y a donc minimisation des possibilités d'inefficacité et de double emploi dans l'élaboration et l'application continues de ce programme. Par conséquent, chaque étape de planification doit être approuvée avant distribution finale, comme suit:

- la politique générale devrait être signée par le Directeur général;
- le plan national devrait être signé par le Directeur général et le Directeur de la Recherche faunique et de l'Interprétation de la nature;
- les plans régionaux devraient être signés par le Directeur régional et par le chef de l'Interprétation de l'administration centrale;
- les plans locaux devraient être signés par le Directeur régional et le spécialiste de l'interprétation régional.

MANDAT ET POLITIQUES DU SCF EN MATIÈRE D'INTERPRÉTATION

La présente section porte sur celui qui livre un message et sur le pourquoi de cette action. Le principal émetteur est évidemment le gouvernement du Canada, au sein duquel le Service

canadien de la faune (SCF) est d'emblée l'élément responsable de cette tâche. Cette responsabilité est décrite dans la Loi sur la faune du Canada (1973) de la façon suivante:

Le Ministre peut

- entreprendre, soutenir ou recommander des mesures tenant à encourager la collaboration du public à la conservation de la faune et à favoriser la diffusion de connaissances* y relatives (article 3,a);
- organiser des conférences et des réunions relatives aux recherches et à la diffusion de connaissances* sur la faune et à sa conservation (article 3,b);
- assigner aux terres publiques (dont le gouverneur en conseil lui a confié l'administration, la gestion et la surveillance) des fonctions de recherche faunique, de conservation et d'interprétation, où il pourra:
 - fournir avis et conseils relativement aux recherches et à la diffusion de connaissances* sur la faune ainsi qu'à sa conservation sur ces terres (article 4.2,b);
 - créer des installations sur ces terres ou y construire, entretenir et exploiter des ouvrages servant aux recherches et à la diffusion de connaissances* sur la faune ainsi qu'à sa conservation, sous réserve des règlements que le gouverneur en conseil peut établir à cet égard (article 4.2,d).
- acquérir par achat ou autrement ou louer des terres ou droits y afférents en vue d'étudier, de conserver et de faire connaître:
 - a) les oiseaux migrateurs, ou,
 - b) avec l'accord du gouvernement de la province intéressée, d'autres animaux sauvages (article 10.1).

* Par la diffusion de connaissances on doit comprendre l'interprétation. C'est d'ailleurs le terme "Interpretation" qui est utilisé dans le texte officiel anglais.

- conclure avec le gouvernement d'une province, d'une municipalité, d'un organisme ou d'une personne un accord prévoyant l'établissement de programmes de recherche faunique, de conservation et d'interprétation (articles 7.1 et 5,a).

Par ailleurs, la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (1978) accorde au SCF le mandat de prévenir la destruction indue de certains oiseaux migrateurs et d'en assurer la protection. Les activités d'interprétation jouent un rôle important dans l'exécution de ce mandat.

OBJECTIF ET POLITIQUES DE L'INTERPRÉTATION

Le programme d'interprétation du Service canadien de la faune est réalisé principalement en vertu de la Loi sur la faune du Canada; son principal objectif consiste à:

"promouvoir et créer des occasions pour favoriser la sensibilisation, la jouissance, la compréhension et l'appréciation du patrimoine faunique canadien et de son environnement."
(Foley,1980)

En vertu de cet objectif, trois politiques de base ont été établies:

1. Le Service canadien de la faune doit interpréter, au bénéfice du public, les grandes régions fauniques du Canada, dans leur état présent, telles qu'influencées par l'homme, sous l'angle de l'écologie de la faune.
2. Le Service canadien de la faune doit interpréter, au bénéfice du public, des populations animales spécifiques et leurs habitats, notamment dans les réserves nationales de faune et sur d'autres territoires remarquables du point de vue de la faune.

3. Le Service canadien de la faune doit encourager et aider d'autres organisations et particuliers à s'intéresser activement à l'interprétation de la nature et collaborer avec eux, surtout pour ce qui est des aspects de leur programme qui touchent à la faune et aux habitats fauniques.

Les deux premières politiques, d'importance égale, ont priorité sur la troisième politique.

À la base de toute discussion au sujet des objectifs et des politiques, il faut se demander pourquoi ces mesures sont envisagées; la réponse à cette question fournit les principes de base et la clé du mode de fonctionnement d'un organisme. Dans L'interprétation - À quelle fin? (1979), Foley et Keith traitent des buts de l'interprétation en examinant tout d'abord les raisons qui motivent un organisme à faire de l'interprétation, et ensuite les raisons du Service canadien de la faune:

"On considère l'interprétation soit comme un outil servant à changer les attitudes, à gérer les ressources ou à éduquer, soit comme une méthode pour donner une expérience (récréation/inspiration) du patrimoine naturel ou culturel. Les programmes d'interprétation de la plupart des organismes intègrent tous ces éléments, en insistant cependant sur des points différents; cela leur donne un caractère distinct. Le SCF, quant à lui, s'efforce de faire connaître aux visiteurs une expérience (récréation/inspiration), sauf dans certains cas, comme par exemple les programmes scolaires ou les discussions sur les projets de gestion de marais."

DÉTERMINATION DU MESSAGE

À la lumière de l'objectif du SCF en matière d'interprétation, mentionné précédemment, le message central doit porter sur le "patrimoine faunique du Canada et de son environnement".

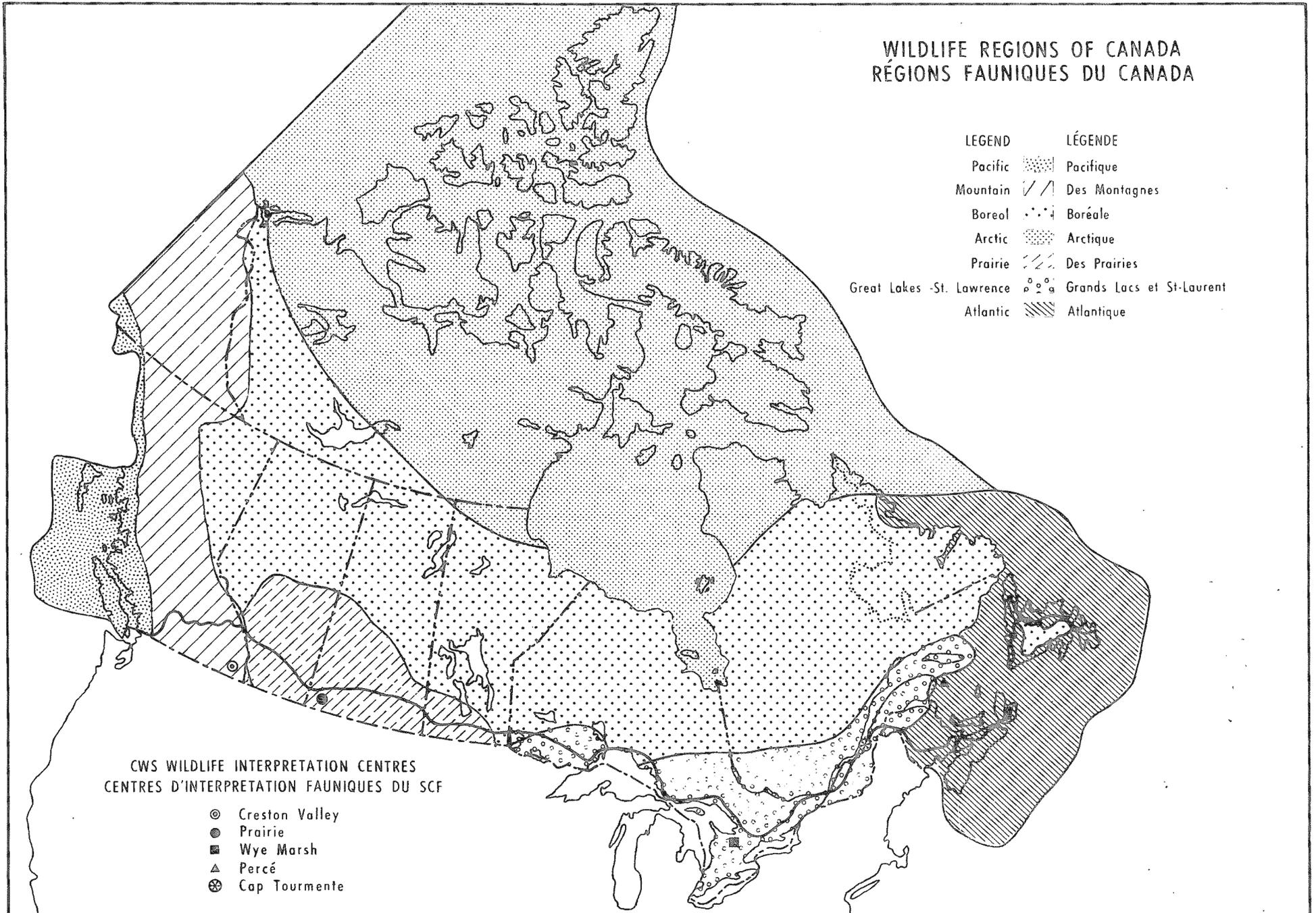
De toute évidence, il est difficile de transmettre et de recevoir un message sur ce thème à la fois général et complexe. Pour résoudre le problème, on retrouve plus loin un processus de planification qui:

1. permet au SCF (l'émetteur) d'organiser ce message complexe d'une façon significative; et
2. permet aux clients (les récepteurs) de saisir le contexte du message qu'ils reçoivent.

Le processus de planification est basé sur le fait que le sujet traité (la faune) vit, et s'adapte à son environnement et à l'homme selon les principales caractéristiques de l'habitat. Par conséquent, on a choisi comme modèle de base les "régions forestières du Canada", de Rowe, qu'on a modifiées selon les besoins du Service. En fait, elles ont été considérablement simplifiées, à la fois pour rationaliser le processus de planification et pour mieux faire comprendre à l'auditoire l'ensemble du message (voir Figure 1).

Par ailleurs, en divisant le message global de la faune canadienne et de son habitat en différentes parties (régions fauniques), on a alors besoin d'un thème central de façon à ce qu'il y

FIGURE 1



ait un fil conducteur entre tous les messages individuels. Le thème central du programme d'interprétation du SCF est les interactions de l'homme, de la faune et de l'environnement.

Les plans pour chaque région et chaque emplacement s'inspireront de ce thème pour expliquer les principales caractéristiques, naturelles et culturelles, de l'endroit décrit.

DÉTERMINATION DES CLIENTS

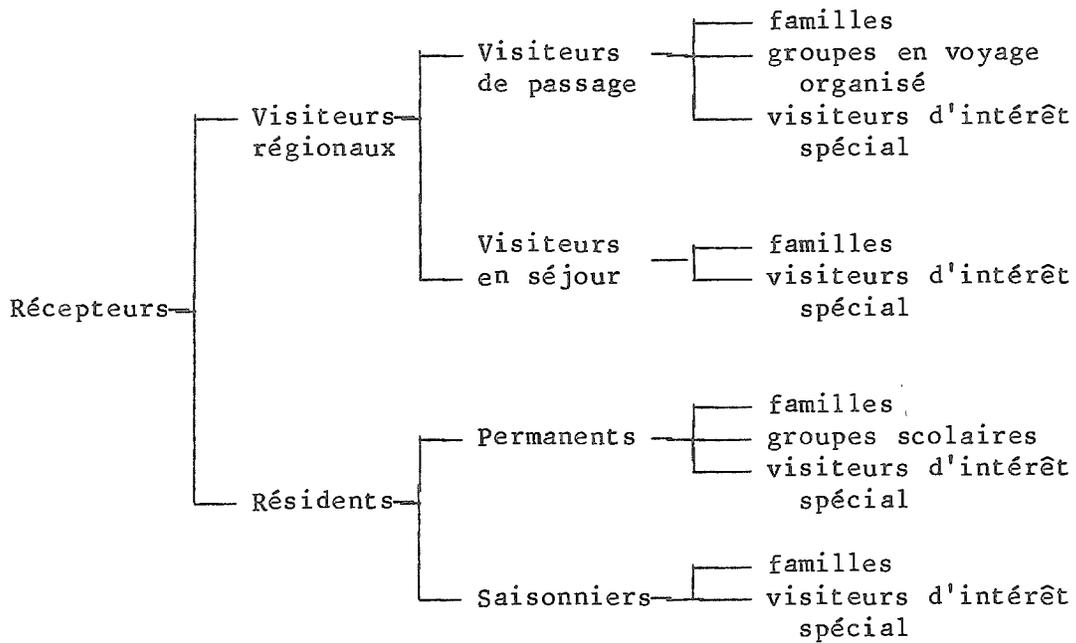
Les groupes récepteurs potentiels pour les programmes d'interprétation du SCF se composent de tous les habitants du Canada et de tous les touristes qui y viennent. L'analyse des récepteurs vise à déterminer des groupes distincts qui influenceront réellement sur la planification et la réalisation du programme. Les principaux facteurs qui entrent en ligne de compte dans l'élaboration du programme sont, par exemple:

- la fréquence des visites;
- l'âge;
- le niveau d'éducation;
- les raisons de la visite (motivation);
- la composition sociale du groupe.

L'analyse des visiteurs qui suit reflète ces variables et tient compte de l'importance relative du groupe sur le plan des ressources qui y seront consacrées, tandis que le tableau d'analyse des

récepteurs indique les principaux groupes à considérer à l'échelle nationale. Des distinctions plus précises seront apportées dans les plans locaux. Par exemple, le groupe "intérêt spécial" peut comprendre le club Kiwanis, les scouts, etc.; les familles peuvent être divisées entre adultes et enfants.

Par ailleurs, il y aura, selon le centre, une certaine variation dans l'importance accordée aux différents groupes récepteurs. Par exemple, les résidents saisonniers pourraient constituer au marais Wye un groupe beaucoup plus important qu'à Percé.



DESCRIPTION DES GROUPES RÉCEPTEURS

Par visiteurs régionaux, on entend toute personne ou tout groupe en visite près d'un centre d'interprétation du SCF. Dans la plupart des cas, ils n'ont pas la possibilité de faire plusieurs visites; on les rencontre généralement en été. Ce groupe se subdivise comme suit:

- Visiteurs de passage - ce sont les personnes qui traversent la région durant le jour ou qui y passent la nuit. Leur temps est limité et elles ne font qu'une seule visite.

Cette catégorie est ainsi ventilée:

familles - comprend tous les petits groupes sociaux tels que les couples ou les amis intimes. La plupart de ces personnes sont en vacances.

groupes organisés - comprend principalement les groupes en autobus nolisé. Souvent, ces groupes n'ont pas d'autre but que de voyager; ils peuvent avoir une caractéristique commune, par exemple l'âge.

visiteurs d'intérêt spécial - peut comprendre tous les types, depuis le groupe de naturalistes jusqu'à l'homme d'affaires en voyage.

- Visiteurs en séjour - ce sont les personnes qui restent dans la région pendant quelques jours. Les familles et les groupes d'intérêt spécial qui ne sont pas de passage diffèrent

des familles et des groupes d'intérêt spécial de passage en ce qu'ils peuvent rester plus longtemps, faire plusieurs visites et prendre part à différents éléments du programme.

Résidents - ce sont les personnes qui vivent dans la région. Toutefois, dans certaines régions, comme la baie Georgienne, il y a une population résidente estivale très importante. Par conséquent, cette catégorie se divise en deux groupes:

- permanents - personnes qui ont accès aux programmes hors-saison. En plus des familles et des groupes d'intérêt spécial, ce groupe comprend aussi la clientèle scolaire.
- ce type de groupe d'intérêt spécial diffère aussi des groupes visiteurs d'intérêt spécial; il s'agit par exemple de membres du club Rotary.
- saisonniers - ce groupe s'apparente au groupe de visiteurs non de passage; les personnes qui en font partie ont toute-fois beaucoup plus de possibilités d'effectuer plusieurs visites.

CONCENTRATION DES EFFORTS

La division des groupes récepteurs potentiels en diverses catégories constitue la première étape. La seconde consiste à décider sur quels groupes concentrer nos efforts (temps et argent).

Pour ce faire, il faut examiner notre objectif principal, c'est-à-dire "promouvoir et créer des occasions pour favoriser la sensibilisation, la jouissance, la compréhension et l'appréciation du patrimoine faunique canadien et de son environnement".

Deux choses se produiront si cet objectif est atteint:

1. Les citoyens auront eu la chance de faire directement l'expérience de leur patrimoine faunique.
2. Ils seront mieux en mesure de faire des choix judicieux en matière de conservation de la faune.

En général, les "mordus de la nature" sont déjà sensibilisés au bien-fondé de diverses pratiques de conservation et des principes écologiques. Ils ont aussi l'occasion de faire l'expérience de la faune. C'est l'important segment de la population urbaine connaissant peu les principes écologiques et ayant peu d'occasions de faire l'expérience du patrimoine naturel qui peut bénéficier le plus de l'interprétation. C'est à l'intention de ce groupe, qui constitue un des principaux clients du programme d'interprétation, que les centres sont situés près d'une route importante ou d'une région fortement peuplée.

Le programme scolaire est une activité importante au printemps, à l'automne et en hiver; les interprètes du Service ne

doivent cependant pas devenir des instituteurs et guider personnellement chacun des groupes. Le SCF devrait plutôt former les enseignants, distribuer des trousseaux didactiques dans les écoles et fournir les installations nécessaires.

ÉLABORATION DES THÈMES ET DES MÉDIAS

Pour décider des méthodes, on doit intégrer les informations relatives à l'émetteur, au message et au récepteur. Il s'agit d'établir le thème, et de déterminer avec précision comment, où et quand il faut transmettre les messages.

Élaboration du thème

Combien de fois avons-nous écouté un orateur dynamique s'étendre sur une question, tout en ayant l'impression de ne rien retirer de son allocution. Plus souvent qu'autrement, c'est parce que l'orateur n'a pas rassemblé tous ses éléments d'information (messages individuels). Il n'y a pas de fil conducteur, il n'y a pas de thème.

Le thème global du programme d'interprétation du SCF, ce est les interactions entre l'homme, la faune et l'environnement. Les thèmes des régions fauniques et des plans locaux devraient découler du thème national. Par exemple, l'homme et la faune se sont adaptés l'un à l'autre, et à l'environnement sec des Prairies, de plusieurs façons.

Le choix des médias

Lorsqu'on choisit des techniques, il faut toujours considérer en premier lieu celles qui conviennent à la définition du processus d'interprétation. La personne visée par l'interprétation doit avoir l'occasion de connaître une expérience directe (Interprétation Canada, 1978). Le meilleur moyen à prendre pour faire en sorte que le public reçoit le bon message consiste à utiliser un interprète qualifié. L'interprète peut réagir aux réponses du public et s'assurer que le message est bien compris. Même si en pratique il est impossible d'avoir assez d'interprètes pour que tous les visiteurs soient contactés, il faut viser à maximiser le nombre de contacts personnels avec le public. Toutefois, certains médias, tels que les sentiers auto-guidés et les expositions entraînant la participation, peuvent être très efficaces dans certains cas.

L'utilisation d'autres médias peut s'ajouter aux contacts personnels. Tout devrait être fait pour que ces techniques servent à l'interprétation; il faut essayer de relier le sujet présenté à un objet ou à un phénomène extérieur particulier. Par exemple, dans le cadre d'une présentation de diapositives, il faudrait dire aux gens où aller pour entrer en contact avec le sujet présenté, et une exposition devrait donner des directives pour ce faire.

Il peut arriver qu'il soit impossible ou non souhaitable de faire éprouver un message particulier. Ce peut être parce qu'une certaine situation est inaccessible ou, à cause de la fragilité d'un sujet, il y a risque de dommage. Dans ce cas, il ne faut fournir que de l'information sur le sujet. Ce qui distingue la technique informationnelle, c'est qu'il n'y a pas de lien direct avec la situation réelle. Il est évident que si trop de méthodes informationnelles sont utilisées, le programme n'est plus une activité d'interprétation.

Les méthodes applicables à un programme ne conviennent pas nécessairement à un autre. Cet énoncé s'applique, entre autres, aux bâtiments des centres d'interprétation. Il ne faut pas croire qu'il faut construire des installations majeures dans tous les centres. Il faut déterminer les méthodes et, si un bâtiment s'avère nécessaire à leur réalisation, il faut alors en planifier la construction. Il ne faut pas commencer par décider de l'emplacement du bâtiment, mais plutôt choisir les méthodes générales et ensuite, décider si une construction est nécessaire. Le bâtiment sert à la réalisation de certaines méthodes ou bien devient lui-même une méthode.

Médias et interprétation

Il est fort possible, lorsqu'on utilise certains médias d'interprétation, que ces derniers prennent plus d'importance que le message à transmettre. Si les médias deviennent tellement absorbants et accaparants que les gens ne vont pas à l'extérieur, c'est

un échec. De même, si certaines techniques font voir le message comme plus intéressant qu'il ne l'est et que les gens sont déçus face à la réalité, elles ont un effet négatif. Il faut que les médias soient "esclaves de l'interprétation"; leur rôle est d'entraîner les gens à l'extérieur et de leur faire prendre contact de façon positive avec l'environnement. Cela signifie l'établissement de contraintes et de limites pour l'application de certains médias d'interprétation.

Coordination des méthodes

Il faudra établir les priorités afin d'assurer une réalisation ordonnée et continue du programme d'interprétation. Le segment "régions fauniques" du programme nécessite une coordination nationale en vue d'une répartition équitable sur le plan géographique.

Dans les régions, il faudrait fixer les priorités, basées sur une évaluation complète, sur le plan de l'interprétation, des aires spéciales qui se trouvent dans chacune (réserves nationales de faune, refuges, etc.). Une certaine coordination nationale peut s'avérer nécessaire, mais la responsabilité première doit être assumée au niveau régional.

Sommaire

En résumé, le programme d'interprétation du Service canadien de la faune devrait servir à maximiser les contacts entre le

public et la ressource afin de susciter le plus de bénéfices éducatifs et récréatifs; donner au public l'occasion de faire l'expérience de la faune dans son environnement; établir des liens directs entre les expositions, les dépliants, etc. abstraits et la réalité; faire en sorte que les médias deviennent "esclaves" du processus d'interprétation et non le contraire; et assurer que des zones spéciales ne sont pas détruites par des programmes d'interprétation.

RÉTROACTION ET ÉVALUATION

Généralités

Il est difficile d'évaluer les répercussions d'un programme national d'interprétation sur le public canadien. Toutefois, afin que le programme atteigne ses objectifs, il est essentiel de déployer certains efforts pour obtenir une rétroaction utile. Beaucoup de techniques d'évaluation des effets des programmes d'interprétation sur le public manquent de fini, mais il est préférable de connaître quelques réactions plutôt qu'aucune.

Il faudra établir des programmes à tous les niveaux de la Division de l'interprétation, du Service canadien de la faune, pour surveiller systématiquement les effets des programmes d'interprétation sur le public. Des données seront recueillies sur le terrain en vue d'une évaluation des incidences à l'échelle régionale et nationale. Pour que les données nécessaires soient recueillies dans tout le pays, il y aura établissement de normes nationales pour la collecte et la présentation des données.

Statistiques sur l'utilisation

Des données empiriques sur l'utilisation des programmes permettent d'évaluer dans quelle mesure ils sont acceptés par le public. Grâce à ces données, on pourrait déterminer les caractéristiques en rapport avec le programme national, par exemple, les régions où la demande de programmes en général, ou l'utilisation saisonnière, est forte. Les statistiques sur l'utilisation par le public seront gardées à l'administration centrale. Des programmes sur le terrain seront nécessaires pour la présentation uniformisée de statistiques mensuelles. Ces données seront analysées chaque année et présentées dans le rapport annuel de chaque centre de responsabilité.

Essais préliminaires

Puisque bon nombre des techniques d'interprétation, telles que les expositions ou les sentiers, nécessitent un investissement financier considérable, le SCF a comme politique d'effectuer, lorsque c'est possible, des essais préliminaires pour les principaux médias. Les résultats des essais préliminaires constituent une forme de rétroaction spéciale, mais très importante.

Réponses subjectives de l'utilisateur

Les lettres, les articles de journaux spontanés, les remarques verbales, etc., constituent une source potentielle de rétroaction. Toutefois, le manque d'objectivité de ce type d'information en rend l'analyse difficile. Il faudrait cependant prendre

en note ces documents et les garder en vue d'un examen annuel pour la détermination des tendances ou la mise en valeur de commentaires importants.

Évaluation par des spécialistes

Une erreur fréquente faite lors de l'évaluation des expositions consiste à supposer que seul l'avis d'un spécialiste en conception est requis. En fait, le spécialiste, de par ses fonctions, a un point de vue différent de celui du public. Toutefois, il ne faudrait pas négliger les évaluations faites par des spécialistes de l'extérieur, par exemple un designer à l'emploi du musée provincial, car ce sont des sources importantes de rétroaction.

Études spéciales

La collecte organisée de renseignements auprès du public au moyen de questionnaires, d'interviews, de l'observation du comportement, etc., constitue une étude spéciale. Cette méthode d'obtention des réactions nécessite beaucoup de temps mais est utile en ce qu'elle permet de résoudre des problèmes particuliers en rapport avec le programme. Les études de ce genre devraient se faire sous la direction d'un spécialiste en recherche.

Les études spéciales sont réalisables à tous les niveaux du programme, c'est-à-dire le programme national, les programmes régionaux, sur le terrain et pour les activités particulières. Toutes les études ont pour objet d'obtenir des données en vue de l'amélioration des programmes.

Sommaire

Les rétroactions proviennent de quatre grandes sources : les statistiques sur l'utilisation faite par les visiteurs; les réactions subjectives des clients; les études spéciales; et l'évaluation des spécialistes. Ces quatre sources fournissent des renseignements sur l'efficacité du programme et contribuent à la planification des programmes.

CALENDRIER DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE

1. Les plans de toutes les régions fauniques devront être complétés ou révisés pour la fin de l'année financière 1981-1982, sauf ceux de la région de l'Arctique et de la région boréale, qui devront être complétés en 1982-1983.
2. La mise à jour des plans pour Creston et le marais Wye, en fonction du cheminement "orientation-expérience-renforcement", débutera dans l'année financière 1979-1980. Le plan pour le marais Wye sera terminé en 1981-1982, et celui de Creston, lorsque les fonds seront disponibles.
3. La mise à jour des plans pour Cap Tourmente et Percé commencera dans l'année financière 1981-1982. On complétera le plan pour Cap Tourmente en 1981-1982, tandis que l'achèvement du plan pour Percé dépendra de la disponibilité des fonds.
4. Parmi les projets de moindre envergure pour 1981-1982, on retrouve les réserves nationales de faune d'Alaksen, la partie Marshall-Stevenson de la réserve de Qualicum, et une réserve non encore déterminée dans la région de l'Atlantique.
5. Vu le programme actuel de restrictions, et puisque les plans n'ont pas encore tous été terminés, il est impossible de prévoir plus à l'avance.

ANALYSE DES COÛTS

Il existe une nette différence entre l'utilisation optimale et celle qui nous est possible dans le cadre du programme gouvernemental actuel de restrictions. Les tableaux suivants indiquent les ressources actuelles et optimales.¹

1. Analyse des coûts

	\$1,000					
	A.-P.		Capital		O&M	
	<u>Ressources</u> <u>actuelles</u>	<u>Ressources</u> <u>optimales</u>	<u>Ressources</u> <u>actuelles</u>	<u>Ressources</u> <u>optimales</u>	<u>Ressources</u> <u>actuelles</u>	<u>Ressources</u> <u>optimales</u>
Administration centrale	2	4	5	5	45	151
+Bureaux régionaux	.6	1	0	0	3.2	15
+Centres d'interprétation	3.2	7	0	5	69*	65*

*1 En dollars de 1981.

+2 Moyenne pour tous les bureaux régionaux.

*3 Le maximum de \$65,000 comprend 7 A.-P. excluant les salaires. Actuellement, la somme de \$69,000 affectée à chaque centre sert en fait à payer le salaire de 3.8 A.-P. engagées à contrat. Il y a un déficit évident.

RÉFÉRENCES

- Barkley, W.D. (1973), Interpreting the Canadian Landscape.
Environnement Canada, Service canadien de la faune, Ottawa.
- Barkley, W.D., Coordonnateur (1977), National Plan for Interpretation. Environnement Canada, Service canadien de la faune, Ottawa.
- Edwards, R.Y. (1971), A plan to Appreciate Canada. Journal of Environmental Education. Vol. 3(2) Hiver.
- Foley, J.P., et J.A. Keith (1979), L'interprétation dans les parcs et dans les réserves du Canada - À quelle fin? Éditeurs:
Nelson, J.G. Needham; S.H. et Scace, R.C. The Canadian National Parks: Today and Tomorrow. Faculté des études environnementales, université de Waterloo, Waterloo (Ontario).
- Foley, J.P., Coordonnateur (1980), Politique générale du programme d'interprétation. Environnement Canada, Service canadien de la faune, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (1973), Loi sur la faune du Canada. Imprimeur de la Reine, Ottawa.
- Gouvernement du Canada (1978), Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Imprimeur de la Reine, Ottawa.
- Interprétation Canada (1978), La définition de l'interprétation.
Inscrite dans la constitution d'Interprétation Canada: une association d'interprètes du patrimoine.
- Munro, D.A. (1968), A Place for Everything. Société Radio Canada, Toronto.
- Peart, R.W. et J.G. Woods (1976), A Communication Model as a Framework for Planning Interpretive Planning. Interpretation Canada Vol. 3(5).
- Rowe, J.S. (1959), Les régions forestières du Canada. Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Division des Forêts, Ottawa.